FARCE EN BROCÉLIANDE

Si ce ne fût de tout temps, reconnaissons que depuis bien des lustres, il exista des menteurs, des farceurs, des braconniers. Ces derniers se rencontraient d'ailleurs souvent dans cette catégorie de petites gens, employées comme gardes-pêche, gardes-chasse, à la solde des propriétaires de manoirs importants ou de châteaux. La place qu'ils occupaient les privilégiait et les rendait quasi insoupçonnables. De ce fait, ils profitaient généralement de la situation dans laquelle on les avait mis !

L'histoire, à laquelle je fais référence, se passe au milieu du XIXe siècle et a pour cadre la campagne de Saint-Brieuc-de-Mauron.

Cette aventure débute au château de la Gapetière qui fut érigé par un certain Troussiers en 1426. Depuis, les jacqueries et la Révolution ont fait subir d'énormes dégâts à cette propriété. Si bien qu'en 1840, les murs d'enceinte avaient quasiment disparu et s'étaient écroulés en partie dans les douves, les comblant presque entièrement. Quelques monticules disparates sur le pourtour laissaient deviner l'emplacement des anciennes tours. Et, sur tous ces vestiges, des arbustes divers s'étaient mis à croître dans un désordre sauvage. L'ensemble de cette propriété se dissimulait dans une véritable forêt de hêtres, chênes et bouleaux, ce qui la rendait invisible du petit bourg distant pourtant de moins d'un kilomètre !

À quelques encablures du château, des annexes en pierres et terre battue constituaient les écuries mais aussi l'habitation rustique du régisseur et de sa famille. Un peu en retrait au fond d'un espace herbeux se trouvait une toute petite chapelle, presque toute entière envahie par les broussailles. La porte d'entrée seule demeurait accessible.

Un jour, en l'absence de l'aumônier parti accompagner les châtelains à un pèlerinage à la fontaine de Sainte Onenne au bourg de Tréhorenteuc - *on racontait que ses eaux guérissaient les « compères-loriots »* - Hippolyte, le garde-pêche, eut l'idée de faire une farce à un ami malade qui se morfondait sur son lit.

Notre homme venait de déjeuner ; le haut de cuisse d'un poulet et le sot-l'y-laisse, ce morceau délicat dont il était friand, qu'il venait de manger accompagnés de pommes de terre rôties, l'avait mis d'excellente humeur. Les bolées de cidre ayant arrosé le tout, ainsi que la petite rincette d'eau-de-vie qui avait conclu le repas n'étaient pas étrangères à son attitude !

C'est donc un peu grisé qu'il pénétra dans la chapelle et gagna la sacristie. Il ouvrit les tiroirs de la commode de merisier où se trouvaient rangés les vêtements sacerdotaux. Il enfila deux habits pourpre foncé, se jeta une étole blanche autour du cou et enfin s'empara d'un calice d'argent au contour piqué de taches noirâtres. Empoignant quelques robes rouges de choristes, il héla deux adolescents qui jouaient à proximité sous un pommier et leur demanda de se déguiser en enfants de chœur.

© DR

Puis, imitant tant bien que mal le recteur de Saint-Brieuc-de-Mauron lorsqu'il allait porter l'extrême-onction à un mourant, Hippolyte sortit de l'enceinte du château, par un étroit passage rasant l'ancienne fuie. Les deux garnements marchaient à ses côtés.

Les trois compères bariolés s'enfoncèrent bientôt dans le bois de la Brenhaguet en suivant le sentier de la grande yeuse, un chêne plus que centenaire.

Le sentier glissant par temps humide, surplombait les eaux de l'étang recouvertes de nénuphars et d'herbes lenticulées. Une multitude de roseaux jonchaient les bordures du plan d'eau. Le trio passa près du camp romain de Rosières et déboucha enfin sur le chemin empierré conduisant de la Ville-au-Louis à Bédée. Les trois acolytes prirent la direction de ce dernier village à grandes enjambées.

Des paysans qui travaillaient dans un champ bordant le chemin, furent étonnés de voir passer ce prêtre pressé qu'ils ne connaissaient pas. Était-ce un nouveau curé arrivé tout récemment dans la paroisse ?

Ils ôtèrent quand même leur béret et firent un signe de croix comme l'exigeait la tradition.

Cependant ce qui les surprit le plus, ce fut d'entendre cet ecclésiastique jurer des *bons dieux*, quand le bout de ses souliers butait contre les cailloux ! D'où pouvait donc venir ce nouveau prêtre qui n'arrêtait pas de blasphémer ?

Toujours est-il que les trois personnages atteignirent rapidement le village de Bédée. Ils entrèrent dans la chaumière où gisait le malade. Le curé fit quelques simagrées et donna la communion au patient. Ce dernier cracha aussitôt cette hostie si amère… Le pseudo-prêtre avait en effet eu cette idée originale de remplir le ciboire de *quartelles de…* navet.

Histoire racontée par un oncle
de Jean-Claude FICHET

DOUARIN

Dans l'acte de décès d'Yves Roperh à Ploemeur (56) le 15/10/1762, deux des témoins sont dits *douarins*. J'ai l'impression que ce terme se rapproche du mot *douaire*.
Droit ancien, *douaire :* droit d'usufruit sur ses biens qu'un mari assignait à sa femme par son mariage et dont elle jouissait, si elle lui survivait.

La plupart des dictionnaires généraux, surtout du XIXe, attestent *douairier,* substantif masculin : enfant qui se tenait au douaire de sa mère, en renonçant à la succession de son père. *Un enfant ne peut être douairier et héritier tout ensemble*.

Patrick ALLAIN

Aucun rapport entre *douarain* et *douaire*.
Le *douarain*, *doeren* et toutes autres formes, c'est tout simplement, le *petit-fils*.
Ce peut aussi être un patronyme qu'on rencontre un peu partout en Bretagne.
Le douaire, quant à lui, est un droit d'usufruit donné au conjoint survivant sur un bien immobilier quelconque, sa vie durant.

Maurice ORÉAL